



CP DE DUCOS

RAS-LE-BOL

DES RAPPELS SUR LES REPOS !



Les surveillants pénitentiaires ne choisissent déjà ni leurs jours de repos, ni leurs périodes de congés. Ils acceptent les contraintes de leur métier au nom de la continuité du service public.

Faudra-t-il demain renoncer aussi au droit de se reposer ?



Les agents subissent une organisation qui repose de plus en plus sur leur disponibilité permanente. Les rappels sur les jours de repos deviennent une réponse systématique aux difficultés de gestion des effectifs.



**ARRÊTER DE CONSIDÉRER LES REPOS COMME UNE SIMPLE RÉSERVE D'EFFECTIFS.
RESPECTEZ LE PERSONNEL !**



Les agents répondent présents, mais ils ne pourront pas tenir indéfiniment à ce rythme.

CHERCHER L'ERREUR

D'UN CÔTÉ,

on nous explique que
les effectifs sont insuffisants.



DE L'AUTRE,

on prend des décisions qui retirent encore
des agents des services et obligent à rappeler
leurs collègues sur leurs jours de repos.



FORCE OUVRIÈRE JUSTICE DEMANDE LA DÉSIGNATION D'UN EXPERT EN ORGANISATION DU TRAVAIL

- ▶ afin d'analyser objectivement le fonctionnement du CP de Ducos.
- ▶ Sa mission sera de déterminer si les services peuvent être organisés avec les effectifs actuels sans faire des rappels sur les jours de repos un mode de fonctionnement permanent. Si cela s'avère impossible, l'administration devra prendre acte de cette réalité et engager les mesures nécessaires pour **renforcer les effectifs dès la prochaine CAP.**
- ▶ Le fonctionnement de l'établissement repose déjà sur des rappels permanents, l'expertise devra également évaluer la pertinence de toute création de nouvelle mission ou de nouveau dispositif.



Le syndicat LOCAL **Force Ouvrière Justice** – Toujours aux côtés des agents, pour la défense de leurs droits.

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER !**
RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS